

Envoyé en préfecture le 04/05/2021

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le

ID : 057-215702564-20210420-DELIB142021-DE

Département de la Moselle	COMMUNE DE GRAVELOTTE EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du jeudi 15 avril 2021 Sous la présidence de Monsieur TORLOTING Michel, Maire. Membres présents : TORLOTING Michel - BRIOUX Dominique - SIMON Denis - DONVAL Denis - SCHURCH Christophe - LOUIS Aurélie - APPERT Ségolène - DAUBENFELD Nadine - PIERRE Sébastien - CLEVER Nathalie - GRANDPIERRE Marie-France - Emilie GAILLOT- POTIER Christophe - MULLER Hervé Absents excusés : SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle
Arrondissement de Metz-Campagne	
Nombre de Conseillers élus : 15	
Conseillers en fonction : 15	
Conseillers présents : 14	
Procuration : 1	
Date de la convocation : 09.04.2021	

Délibération 14/2021

PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE METZ-METROPOLE ET SES COMMUNES :

Le Conseil Municipal,

VU le code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-11-1 et L.5211-11-2,

VU la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 23 novembre 2020 relative à la mise en œuvre d'un Pacte de Gouvernance entre la Métropole et ses communes,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 17 décembre 2018, approuvant une Charte de gouvernance entre Metz Métropole et ses communes,

CONSIDERANT l'opportunité, à l'occasion du nouveau mandat, de réaffirmer la confiance et la cohésion entre Metz Métropole et les 44 communes qui composent l'établissement public de coopération intercommunale, et d'édicter, en toute transparence, le fonctionnement des instances de décision métropolitaine,

APROUVE au texte du Pacte de Gouvernance de Metz Métropole, un pacte de confiance et de cohésion.

Pour extrait conforme

GRAVELOTTE le 20/04/2021

Le Maire,

Michel TORLOTING

